

100 ans de l'Hôpital de Malévoz

Mesdames, Messieurs,
Chers Collègues,

Cent ans de l'Hôpital de Malévoz, c'est en fait plus d'un siècle de l'histoire de toute la psychiatrie du canton. Vouloir, en un peu moins d'une heure, vous faire partager cette histoire est une gageure. Vous comprendrez donc aisément que j'ai dû faire un choix, évidemment arbitraire, et qui souffrira peut-être aussi de quelques inexactitudes, mais je ne suis pas historien et c'est bien pour cette raison que les Institutions Psychiatriques du Valais Romand se sont associées la collaboration de Mme Catherine Füssinger pour effectuer un travail plus élaboré et réellement historique dans les mois qui viennent. De plus, il est fort probable que plusieurs personnes dans l'assistance en sachent bien davantage que moi. Je leur serais reconnaissant de faire part de leurs réflexions dans le moment de discussion qui nous restera, je l'espère, à la fin de cette intervention.

Au siècle passé, la situation des malades mentaux est loin d'être enviable. En effet, ce ne sont pas tant les besoins en soins qui sont pris en considération pour l'internement, mais bien plutôt l'aspect de surveillance et de répression. En Valais, le Code pénal de 1859 stipule clairement que les "fous" constituent un danger pour l'ordre public. Les hôpitaux qui existent dans le canton du Valais n'abritent pas exclusivement les malades mais toute une population très hétérogène composée d'indigents, de voyageurs, d'infirmes, d'orphelins ou d'idiots. La présence d'aliénés dans ces hôpitaux est toutefois faible. Une enquête rédigée en 1869 sur les sept hôpitaux ne relève leur présence que dans deux cas. Il semble que l'hôpital en Valais ne prévoit rien de spécifique à leur intention. Deux ans auparavant, dans son enquête sur l'aliénation mentale en Suisse, le Dr Lunier déclare n'avoir pu obtenir aucun renseignement sur le chiffre des aliénés en Valais, le chef du Département de l'Intérieur lui ayant seulement écrit : "*qu'il y en avait fort peu dans le canton*".

En Suisse, près d'une vingtaine d'institutions sont construites sur le mode asilaire, en fer à cheval, avec une cour intérieure, entre 1810 et 1875, date de la construction de l'hôpital cantonal de Marsens qui sera le dernier établissement construit sur ce modèle en Suisse.

En 1877, soit deux ans après la construction de Marsens, l'Etat du Valais passe une convention avec cet établissement, permettant de disposer de cinq places pour des Valaisans. Cependant cela ne concerne que les malades souffrant d'aliénation simple. Les idiots, les épileptiques, les paralytiques et les gâteux ne sont quant à eux pas acceptés. L'admission des malades se fait par l'intermédiaire du Département de l'Intérieur, l'Etat se porte garant du paiement (effectué par les familles ou les communes). Ces malades sont admis en troisième classe au prix de Fr. 1.75 par jour. A l'époque, c'est apparemment la seule aide efficace de l'Etat qui n'est politiquement pas du tout résolu à financer une assistance plus efficace.

Rappelons à ce sujet les dispositions légales en vigueur en Valais. La loi de 1827 prononce une interdiction totale de la mendicité et lutte contre l'indigence en faisant reposer l'assistance sur les familles et les communes, chaque famille étant tenue de secourir ses indigents jusqu'au quatrième degré de parenté. La loi de 1898 étend ces mesures aux soins appropriés à prodiguer aux malades pauvres et aux aliénés, à l'entretien des vieillards et des infirmes et élargit au huitième degré de parenté, l'obligation d'assistance familiale. De plus, le texte évoque pour la première fois le placement en institution : les parents et les communes sont tenus de pourvoir à l'entretien convenable des aliénés, des incurables et des vieillards infirmes et de les placer au besoin dans des établissements spéciaux.

Si la réalisation du traité avec Marsens reste très limitée (une quinzaine de malades placés en 25 ans) elle permet néanmoins de mettre en place au niveau de l'autorité cantonale certaines pratiques qui vont subsister. Ainsi, l'Etat devient l'intermédiaire obligé pour tout placement de malades, la seule démarche des familles ou des communes ne suffisant pas.

Notons au passage qu'à cette époque, une trentaine de médecins sont installés sur le territoire du canton du Valais, dont près de la moitié en ville de Sion, soit un médecin pour un peu plus de 3'200 habitants.

En 1884, le Dr Paul Repond, né à Fribourg, en 1856, est nommé directeur de l'asile de Marsens, poste qu'il occupera jusqu'en 1897.

Dès son arrivée à Marsens, le Dr Repond est confronté d'emblée à une situation d'impasse, commune à de nombreux asiles de l'époque. Il mentionne dans son rapport de 1889 que les incurables forment les deux tiers de la population de l'asile et que l'encombrement général des locaux devient de plus en plus catastrophique. A cette époque, l'asile abrite 152 malades pour 124 places disponibles. Il se voit donc contraint de renoncer au souci thérapeutique, ce qu'il

a beaucoup de peine à accepter, puisque son but premier était le traitement et la guérison de l'aliénation. Il obtient finalement un agrandissement de l'hôpital en 1892 et décrit avec satisfaction les nouvelles constructions dans son rapport de 1895. Il démissionne néanmoins l'année suivante et c'est dans cette période qu'il forge le projet de réaliser son rêve dans le canton du Valais dont il connaît bien la situation.

Après de nombreuses discussions et de multiples recherches, le lieu de Malévoz est retenu et une convention entre l'Etat du Valais et le Dr Paul Repond est signée en 1899, sur les bases suivantes :

L'Etat du Valais et le Dr Repond construisent, en prenant à leur charge chacun la moitié des frais, un établissement psychiatrique de soixante lits, appelé Maison de Santé de Malévoz. En contrepartie de ces prestations financières, l'état peut hospitaliser à Malévoz 20 malades, indigents à un prix convenu fort réduit de Fr. 1.75 par jour. En outre les ressortissants valaisans ont la priorité dans l'ordre des admissions en troisième classe. La responsabilité de la direction médicale et de l'administration incombe au Dr Paul Repond seul, qui supporte également tous les risques de déficit financier. C'est le Conseil d'Etat qui est compétent pour décider du placement et de l'autorisation de sortie des malades indigents.

Les travaux commencent. Deux pavillons sont construits pour les malades mentaux exigeant une surveillance constante : l'un pour hommes : Le Rocheys, l'autre pour femmes : Le Laurier. Un troisième, mixte : le Muguex est ouvert à l'usage des malades tranquilles.

La Maison de Santé de Malévoz ouvre ses portes le 1^{er} septembre 1901. En août 1901, la Gazette du Valais consacre un petit article pour annoncer l'ouverture prochaine de l'asile, en s'étendant longtemps sur la beauté idyllique du paysage et ne donnant pratiquement aucun renseignement sur la Maison de Santé elle-même. Tout l'article a donné l'impression d'un établissement chic et très tranquille, admirablement situé.

Les 60 places dont on dispose ainsi au début ne tardent pas à être occupées, car la réputation du Dr Repond donne rapidement à l'établissement une excellente renommée et il fait affluer non seulement les malades du Valais, mais encore du reste de la Suisse et de l'étranger. Dès 1905, l'Etablissement commence à souffrir d'encombrement et arrive de moins en moins satisfaisant aux demandes d'admissions. Aussi, en 1911, faut-il construire en annexe à chaque pavillon clinique, un nouveau service de surveillance d'une dizaine de lits. Cet agrandissement n'est cependant qu'un palliatif et le Dr Paul Repond, conscient des nécessités d'une assistance psychiatrique plus complète aux malades

valaisans, se met énergiquement à l'œuvre pour faire accepter par l'Etat un programme de construction capable de satisfaire pendant longtemps aux besoins.

Ce programme devait entraîner un certain nombre de changements dans la clientèle de l'hôpital appelé à se vouer en premier lieu aux soins des malades du canton. La charge financière qu'aurait dû assumer le Dr Repond devenait impossible à assumer. Il fallait donc que l'Etat du Valais rachète l'établissement et prenne à sa charge exclusive les frais de construction des nouveaux pavillons. C'est du reste cette crainte d'assumer les obligations financières qui fit longtemps hésiter les autorités et il fallut plusieurs années d'études et de discussions pour que le Grand Conseil et le peuple valaisan se prononcent en faveur du rachat et de l'agrandissement de Malévoz le 5 mai 1912.

Avant de poursuivre dans cette nouvelle étape de construction, il m'apparaît important de partager quelques réflexions sur les mode de prise en charge des patients et des moyens thérapeutiques de l'époque.

Bien qu'on ait à plusieurs reprises au siècle dernier pensé pouvoir éradiquer la maladie mentale par la malariathérapie et d'autres formes relativement agressives de traitement, il est rapidement apparu que les asiles se sont remplis avec une fonction de contention, de coercition, parfois de punitions des comportements des malades. Je ne sais pas jusqu'à quel point ces techniques ont été utilisées à Malévoz, mais il semble bien que les bains permanents, la discipline rigoureuse et certains autres moyens de contention aient été utilisés jusqu'à l'introduction systématique de l'occupation et du travail, ceci déjà au début de l'exploitation de la Maison de Santé. Ainsi les hommes participaient à l'entretien du parc, des bâtiments, les femmes à la buanderie et aux travaux de couture ainsi qu'à la cuisine. L'encadrement était assuré pour les femmes et les travaux ménagers par les sœurs de St-Joseph de Bourg en Bresse, en France, et pour les hommes par des gardes-malades, appelés infirmiers, dont les principales qualités devaient être la force et la robustesse. Notons que les malades de première classe, c'est-à-dire les privés, n'étaient pas astreints au travail. La mixité n'était pas admise pour le personnel non plus, hormis les médecins.

Le travail harassant du personnel comportait donc essentiellement la surveillance des patients dans leurs activités quotidiennes au travail et le contrôle de la discipline dans les pavillons.

Notons au passage que le personnel avait l'obligation de vivre sur le lieu de travail. Les sœurs travaillaient bénévolement, les infirmiers recevaient un salaire de Fr. 50.- et avaient droit à trois jours de congé par mois.

Dans ce contexte où le travail est au premier plan dans une optique de ne laisser aucun espace libre pour que l'esprit ne puisse divaguer, il est donc fort compréhensible que la force de travail des patients sera largement utilisée pour la construction des deux pavillons du Châtaignier et du Torrent qui commence en 1913 et dont l'inauguration sera reportée en 1917 en raison de la guerre. Ces constructions portent la capacité d'accueil de l'établissement à 150 lits.

En 1914, le Dr Repond fait l'acquisition de la ferme des Mangettes en périphérie de la ville de Monthey, pour assurer la subsistance pour les pensionnaires et le personnel. Des patients y travailleront et vivront jusqu'en 1968, date à laquelle la ferme est reprise par l'Ecole de Châteauneuf.

Dans le courant de 1916, la Maison de Santé est reprise par l'Etat et le 1^{er} septembre, le Dr Paul Repond, épuisé, quitte ses fonctions de directeur. C'est son fils André qui est venu travailler avec lui depuis juillet 1915, comme médecin-adjoint, qui lui succède à son départ.

En 1916 également, la congrégation des sœurs de St-Joseph doit se retirer après 14 ans de service à cause de l'insuffisance manifeste de leur recrutement. Ce sont les religieuses de Baldegg, à Lucerne, qui les remplaceront dès cette date. Elles resteront fidèles à l'Hôpital de Malévoz jusqu'en avril 1990.

Le passage du flambeau du père au fils n'implique pas de grandes modifications au niveau du fonctionnement de l'hôpital dans un premier temps. On note une poursuite de l'extension des bâtiments avec la construction en 1923 de la chapelle et du bâtiment administratif, constructions auxquelles les patients ont contribué de nouveau de manière très intensive. Le premier étage du bâtiment administratif est réservé aux sœurs.

En 1924, construction du Mongebert qui porte la capacité d'accueil de l'hôpital à 200 lits. Du fait de l'importante déclivité, un téléphérique est construit pour l'acheminement des repas. A cette époque, l'exploitation avicole de l'établissement est proche de son apogée avec une production annuelle de près de 70'000 œufs pour près de 2000 volailles.

Pendant les années 20, la formation du personnel est assurée directement par le Dr Repond, par des cours du soir obligatoires. Les sœurs de Baldegg se plieront à cette exigence également, bien qu'une grande partie d'entre elles soient déjà détentrices d'un diplôme de gardes-malades. En 1927, les premiers examens non obligatoires sont organisés et c'est en 1928 que les premiers diplômes sont décernés au personnel formé sous l'égide de la Société Suisse de Psychiatrie qui a établi un programme de formation dès 1922. On peut considérer que c'est la

naissance de l'Ecole Valaisanne de Soins Infirmiers en Psychiatrie qui sera fermée en 1995, suite à la restructuration de la formation des soins infirmiers en Valais.

Par ses contacts à l'étranger, et en particulier aux Etats-Unis, le Dr André Repond est sensibilisé à l'hygiène mentale et deviendra un des fers de lance du mouvement hygiéniste en Suisse et en Europe. Ce mouvement est à l'origine de la psychiatrie sociale dans le sens qu'il prône une compréhension des troubles psychiatriques dans leur contexte familial et social. Ce qui l'en différencie toutefois, c'est l'allure très déterministe de l'écllosion des troubles. Néanmoins, la prévention devient une priorité pour le Dr Repond qui mettra sur pied en 1930, la première consultation décentralisée pour enfants, à l'origine du Service Médico-Pédagogique, premier service de ce type en Europe. Cette consultation sera d'abord entièrement conduite par une jeune psychologue, Mlle Germaine Guex qui partagera son temps également avec le suivi des patients qui ont quitté l'hôpital, sous la forme d'une assistance sociale, précurseur du service social en Valais.

C'est en effet sous l'impulsion de l'Hygiène Mentale que le Dr Repond raccourcira les séjours hospitaliers estimant que la guérison ou que la stabilisation doit se terminer hors des murs de l'hôpital, faute de quoi les risques de chronification sont importants. Il fallait donc une assistance à l'extérieur qui puisse terminer le travail commencé à l'hôpital. Dans les années qui suivent, entre 1932 et 1938, l'introduction progressive de la cure de sommeil puis de la cure d'insuline et enfin des électrochocs vont révolutionner la prise en charge des patients psychiatriques. En effet, on dispose enfin de moyens thérapeutiques efficaces pour un certain nombre d'affections, même si les deux premiers traitements cités sont aujourd'hui largement dépassés.

Dans la même préoccupation hygiéniste et dans un but préventif, le Dr Repond développe en 1937 le Service social aux délinquants qui deviendra par la suite le patronage, étant entendu que toutes les franges de la population doivent pouvoir bénéficier d'une assistance adéquate et efficace pour prévenir l'écllosion de maladies mentales.

En 1938, on assiste à la séparation du Service Médico-Pédagogique et du Service Social. Ce dernier s'associant à Pro Infirmis deviendra par la suite l'AVHPM, appelée aujourd'hui EMERA. C'est l'époque également à laquelle les placements familiaux se développent afin de permettre une meilleure réinsertion dans la société.

A la même période, le réaménagement des locaux existants et l'acquisition de bâtiments extérieurs à l'hôpital (la ferme du Grand Clos à Choëx) portent la capacité d'accueil de l'hôpital à 450 lits.

La prochaine révolution dans notre historique se situe au cours des années 1950 avec l'introduction des neuroleptiques dès 1952, des antidépresseurs et des tranquillisants dès 1957. L'arrivée des médicaments va permettre une modification fondamentale du traitement des malades. Ceux-ci sont enfin détachés, la relation est améliorée. Le médicament permet d'entrer en contact avec le malade. Il est possible d'envisager des sorties encore plus fréquentes vers la vie sociale.

En 1957, on assiste à une nouvelle révolution à plus d'un titre avec la construction de la Forêt. Avec ce bâtiment construit de manière à pouvoir accueillir des patients en chambres à un ou deux lits, dans un mobilier confortable et agréable, le Dr Repond introduit la mixité dans le service ainsi que les premiers ateliers d'ergothérapie.

Une petite anecdote de cette époque : Le Dr Repond mentionne le bienfait de la télévision et que son installation va être élargie à l'ensemble des pavillons de Malévoz en raison de sa fonction socialisante et d'ouverture sur le monde.

En plus du rayonnement international du Dr André Repond, il faut mentionner qu'il a été une des chevilles ouvrières de la défense des intérêts des malades psychiatriques dans son engagement au sein de la commission fédérale concernant la loi sur l'invalidité qui a vu le jour en 1961.

En 1961, le Dr Repond prend sa retraite et le Dr Benoziglio lui succède, lui qui a été son adjoint depuis 1933 et responsable du Service Médico-Pédagogique. Cette année-là s'ouvre également le service de physiothérapie et la première psychogériatrie est créée.

Face à la souffrance des enfants, le Dr Benoziglio construit le projet d'une clinique de pédopsychiatrie, projet qui ne verra pas le jour puisqu'il décède en 1964, suite à une longue maladie.

Dès 1965, une consultation ambulatoire dans tout le Valais est mise sur pied, à partir de l'hôpital de Malévoz, par le Dr Piatti, alors médecin-adjoint, ceci pour le suivi des malades qui sortent de l'hôpital. Grâce à cette consultation, les séjours hospitaliers peuvent se raccourcir progressivement.

C'est le Dr Jean Rey-Belley qui est nommé médecin-directeur de Malévoz le 1^{er} février 1965. A cette époque la capacité d'accueil de l'hôpital est toujours de 450 lits. Le Dr Rey-Belley insistera très rapidement sur le partenariat avec les patients, la possibilité de les écouter, d'entendre ce qu'ils ont à nous dire, de les faire participer aux projets thérapeutiques. Il combattra également tous les moyens de contention et ouvrira les portes de l'hôpital et de tous les pavillons. Les colloques pavillonnaires sont mis en place et les ateliers d'ergothérapie sont développés. Un service de sociothérapie est créé au sein de l'hôpital et des camps de vacances organisés pour les malades.

La cafétéria est construite en 1968. Malades et personnel y prennent leurs repas en commun. C'est à ma connaissance une première en Suisse. Il n'y a pas de ségrégation entre patients et soignants. Elle est ouverte toute la journée, y compris aux visiteurs.

Dès cette date également, les fermes des Mangettes et du Grand-Clos ne sont plus exploitées. D'autres activités occupationnelles sont développées pour les patients dans des secteurs de production semi-industrielle. C'est la progressive ouverture des ateliers de conditionnement à l'hôpital et de mécanique dans la zone industrielle des Ilettes. On assiste progressivement à une diminution des lits qui sont actuellement au nombre de 120 à l'Hôpital de Malévoz.

Dès 1967, la perspective d'une reconnaissance possible du diplôme d'infirmiers en soins psychiatriques par la Croix-Rouge Suisse a incité la direction de Malévoz à donner à l'école de nouvelles structures sur la base des directives de la Croix-Rouge. En 1968, la Croix-Rouge a mis en place un règlement concernant la formation des infirmiers diplômés en psychiatrie qui remplace celui de la Société Suisse de Psychiatrie et la Croix-Rouge Suisse reconnaît l'EVSIP en 1970.

En 1969, a lieu, à l'hôpital de Malévoz, le congrès annuel de la Société Suisse de Psychiatrie. Lors des discussions une Commission de Psychiatrie Sociale est créée. C'est en fait de cette Commission que naîtra quelques années plus tard la Société Suisse de Psychiatrie Sociale. Nous sommes donc d'autant plus heureux d'avoir pu accueillir, 30 ans plus tard, ces deux sociétés pour leur congrès annuel ici à Monthey.

Le projet du Dr Benoziglio d'une clinique de pédopsychiatrie en 1961 n'était pas la première tentative de répondre à la souffrance des enfants dans le canton. Dès les années 40 déjà se posait le problème du suivi des enfants handicapés mentaux et des oligophrènes profonds. Si le projet d'une clinique pédopsychiatrique, c'est-à-dire sur le versant thérapeutique, n'a pas pu voir le

jour, un établissement médico-éducatif est par contre mené à son terme par le Dr Rey-Belley par la création de la Castalie, en 1972. La direction sera laissée à Mme Reichenbach, pour satisfaire aux exigences de l'OFAS et le Dr Rey-Belley gardera des contacts étroits pendant de nombreuses années, le suivi médical étant assuré par l'Hôpital de Malévoz pendant une vingtaine d'années.

Avec le départ du Dr Piatti à la retraite, en avril 1977, coïncide l'ouverture de la première antenne du Service Psycho-Social à Sion, sous la direction du Dr Roger Granges qui était médecin-adjoint depuis deux ans à l'Hôpital de Malévoz. Les soins psychiatriques ambulatoires s'organisent dès lors en service spécifique et des antennes sont ouvertes progressivement à Martigny, en 1978, Sierre en 1982 et Monthey en 1987.

Ainsi, d'une assistance d'abord sociale uniquement, puis médico-sociale, avec les visites du Dr Piatti, la prise en soins devient réellement psycho-sociale pour les patients ambulatoires avec l'introduction d'équipes formées d'un médecin-assistant et d'une infirmière en psychiatrie qui possède en plus une formation complémentaire en santé publique.

En 1977 également, le PZO est créé à l'hôpital de Brigue. C'est donc la perte du statut d'établissement cantonal pour l'Hôpital de Malévoz puisque les 24 lits de psychiatrie ouverts à l'Hôpital de Brigue ainsi que sa consultation ambulatoire permettent de traiter la population valaisanne de manière différenciée selon ses origines linguistiques.

En 1982, un hôpital de Jour ouvre ses portes au sein de l'Hôpital de Malévoz, d'abord conçu pour permettre à des patients qui ont longtemps séjourné à l'hôpital de retrouver progressivement une certaine autonomie tout en bénéficiant d'un soutien et d'un encadrement hospitalier.

En 1984, l'AVHPM, jusque-là sous la direction du Dr Roger Granges, se détache des Institutions Psychiatriques. C'est la période à laquelle les appartements protégés se développent également pour s'insérer dans un réel réseau d'hébergement.

Le 30 avril 1990, le Dr Jean Rey-Belley prend sa retraite, quelques mois après le départ du Dr Roger Granges. C'est le Dr Raphaël Carron qui succède au Dr Rey-Belley à la direction de l'Hôpital de Malévoz, secondé dans sa tâche par le Dr Roberto Henking, médecin-directeur-adjoint de Malévoz depuis plusieurs années déjà, qui assure en même temps l'interim au Service Psycho-Social depuis janvier jusqu'à l'arrivée de votre serviteur en octobre 1990.

Avec l'arrivée du Dr Carron, les thérapies relationnelles sont complétées par les approches corporelles; le soutien aux familles, aux proches, prennent une place importante dans la prise en charge du patient. Les soignants collaborent de plus en plus étroitement avec les intervenants extérieurs. Le travail en réseau devient notre pain quotidien.

Du côté ambulatoire, si dans le courant des années 80, l'appellation du Service Psycho-Social impliquait une insertion sociale de la psychiatrie et un rapprochement bienvenu de la communauté civile, petit à petit, le revers de la médaille s'en fait sentir par la perte de l'identité médicale de nos services, raison pour laquelle nous nous voyons contraints de changer son appellation en Service de consultation psychiatrique, en 1993.

C'est du reste cette même année que l'Hôpital de Jour de Malévoz déménage au Mongebert pour s'émanciper progressivement de l'hôpital et répondre à d'autres types de demandes de prise en soins. Il sera du reste rattaché aux services ambulatoires dès le 1^{er} janvier 1994. Il déménagera ensuite à Martigny, en 1995, au moment où le début de la rénovation des bâtiments de l'Hôpital de Malévoz nécessite de trouver une place d'hébergement pour les patients pendant la durée des travaux.

1995 est également l'année de la réorganisation complète des Ecoles de soins infirmiers dans le canton. C'est donc la disparition de l'Ecole Valaisanne de Soins Infirmiers en Psychiatrie (EVSIP), ce qui ne va pas sans nous créer quelques soucis concernant la formation spécifique de soins infirmiers en psychiatrie pour les années à venir.

En 1997, nous inaugurons l'aboutissement de la première tranche des travaux concernant la psychogériatrie et en 1998, une deuxième étape de réfection. En même temps, le Service de consultation de Martigny et le Centre Thérapeutique de Jour peuvent se regrouper sous le même toit grâce à la mise à disposition par l'hôpital de Martigny, de leur premier hôpital, le 25 août 1998.

1999, en plus d'être l'année du centenaire de la signature de la convention entre le Dr Repond et l'Etat du Valais, représente la fin des transformations de l'Hôpital de Malévoz.

Cependant, de gros chantiers nous attendent encore dans un avenir proche. Certains ont été évoqués dans le rapport de la Commission extraparlamentaire de 1992, dite Commission Pernet, du nom du président qui l'a conduite. Il s'agit en particulier du développement de structures de traitements pour les adolescents, de la création d'un service de médecine et psychiatrie pénitentiaires

appelé à répondre de manière toujours plus efficace aux demandes multiples qui se présentent dans les prisons du canton et enfin de la mise en place d'un dispositif d'accueil permettant de gérer les situations d'urgence et de crise pour le Valais Central.

Si au cours des dix dernières années, le phénomène de désinstitutionnalisation a pu se poursuivre avec un raccourcissement toujours plus important des séjours et une augmentation des traitements ambulatoires - ceci grâce à l'intensification du travail en réseau avec nos partenaires du champ de la santé dont une bonne partie ont répondu présent à notre proposition de partager ces journées avec nous sous la forme de stands d'exposition - il n'en demeure pas moins que notre réponse en terme de soins psychiatriques pour une partie de la population n'est pas encore suffisante, en particulier dans les situations d'urgence et de crise, que ce soit en ambulatoire ou dans les hôpitaux de soins généraux. Le défi des années qui viennent est donc à la fois le renforcement de la psychiatrie de liaison et une réponse plus immédiate dans les situations difficiles pour le bien de nos patients et de leur famille.

Comme vous le voyez, l'histoire ne s'arrête pas aujourd'hui et je vous donne donc rendez-vous dans une centaine d'années pour le bi-centenaire des Institutions Psychiatriques du Valais Romand.

Je terminerai par la réponse que Sœur Ida Hildegard donne lorsqu'on lui pose la question de savoir pourquoi ses yeux brillent quand on lui parle de Malévoz : *"C'est simple, j'ai passé 50 ans de ma vie à Malévoz et j'y ai été heureuse. Nous, sœurs, vivions bien les unes avec les autres, nous avons beaucoup ri et nous étions joyeuses, comme ça le travail très dur était plus facile. J'ai encore vécu la vieille façon de la clinique. Qui peut imaginer la séparation sévère des divisions hommes et femmes ? Je pense aussi avec joie à mes collègues et à mes élèves dont certaines sont déjà à la retraite depuis longtemps. Il est resté dans mon cœur le souvenir de la nature magnifique, du parc, des châtaigniers, des cèdres de 100 ans que j'ai admirés ainsi que le chant des oiseaux le matin. Je l'ai enregistré sur cassette. Je l'écoute de temps en temps dans ma chambre de Baldegg et je me sens comme dans le parc de Malévoz. Ça me rend très heureuse et j'en oublie mon âge. "*

Dr Christian MONNEY

Monthey, le 4 septembre 1999